

REEXAMEN TRIENNAL DU REGIME INDEMNITAIRE DES PERSONNELS DE LA FILIERE IRTF AU 1er JANVIER 2021

Corps des IGR

Groupe de fonctions	GRADE	Fonctions	DSI Rectorat - DSDEN				Hors DSI Rectorat - DSDEN				
			IFSE actuelle		IFSE après revalorisation 1,5 %		Fonctions	Proposition IFSE		IFSE après revalorisation 1,5 %	
			Annuel	Mensuel	Annuel	Mensuel		Annuel	Mensuel	Annuel	Mensuel
Groupe 1	IGR HC	<b>Chef de division</b> ou directeur fonctionnel en rectorat	17 960	1496,67	18229,40	1519,12	Chef de division ou directeur fonctionnel en rectorat				
	IGR 1ère classe	Chef de services mutualisés (rectorat et services dptaux)	16 600	1383,33	16849,00	1404,08	Chef de services mutualisés (rectorat et services dptaux)				
	IGR 2ème classe	Chef de projet stratégiques nationaux ou expert de très haut niveau	16 000	1 333,33	16240,00	1353,33	Chef de projet stratégiques nationaux ou expert de très haut niveau				
Groupe 2	IGR HC	Adjoint à un chef de division ou adjoint au directeur fonctionnel en rectorat	15640	1303,33	15874,60	1322,88	Adjoint à un chef de division ou adjoint au directeur fonctionnel en rectorat				
	IGR 1ère classe	Chef de division en DSDEN Chef de services mutualisés (rectorat ou services deptaux) non classé en groupe 1 Cadre transversal rattaché à la direction, à forte expertise ou sujétions particulières	15 340	1 278,33	15570,10	1297,51	Chef de division en DSDEN Chef de services mutualisés (rectorat ou services deptaux) non classé en groupe 1 Cadre transversal rattaché à la direction, à forte expertise ou sujétions particulières				
	IGR 2ème classe	<b>Chef de bureau en rectorat</b> ou responsable structure équivalente Chef de projets stratégiques nationaux non classé en groupe 1 ou expert de haut niveau	15 000	1 250,00	15225,00	1268,75	Chef de bureau en rectorat ou responsable structure équivalente Chef de projets stratégiques nationaux non classé en groupe 1 ou expert de haut niveau				
Groupe3	IGR HC	Chargé de mission	13 620	1 135,00	13824,30	1152,03	Chargé de mission	7360	613,33	7470,40	622,53
	IGR 1ère classe	<b>Responsable de développement</b> , d'exploitation, de pilotage ou d'études d'un domaine (ou secteur) scientifique ou fonctionnel	13 520	1 126,67	13722,80	1143,57	<b>Responsable</b> de développement, d'exploitation, de pilotage ou d' <b>études d'un domaine</b> (ou secteur) scientifique ou fonctionnel	7260	605,00	7368,90	614,08
	IGR 2ème classe		13 420	1 118,33	13621,30	1135,11		7 160	596,67	7267,40	605,62